

## DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRES DU CAPITAL-DÉCÈS

17100

### ► Votre identité

Référence Cipav :	<input type="text" value="C I"/>
N° de Sécurité sociale :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Nom :	.....
Prénom :	.....
Date de naissance :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

### ► Votre adresse

.....
.....
.....
.....

### ► Vos coordonnées

Téléphone fixe :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Téléphone portable :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
E-mail :	.....@.....		

### ► Votre situation familiale

- Célibataire
- Marié(e) /  Pacsé(e) /  Remarié(e) en date du :
- Divorcé(e) /  Fin de Pacs /  Veuf(ve) en date du :

### ► Votre conjoint(e) à compléter uniquement si vous êtes marié(e)

N° de Sécurité sociale :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Nom :	.....
Prénom :	.....
Date de naissance :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Lieu de naissance :	.....

► Vos enfants

Nom	Prénom	Date de naissance

► Désignation du ou des bénéficiaires du capital-décès

Le capital-décès est attribué par ordre de priorité au conjoint survivant non séparé de corps, aux enfants âgés de moins de 21 ans puis, à la personne physique nommément désignée par l'assuré(e).

→ Si vous êtes marié(e) et/ou avez un ou des enfants de moins de 21 ans\*, vous n'avez pas, actuellement, de déclaration particulière à faire : l'identité et l'ordre de priorité des bénéficiaires sont fixés par les statuts.

→ En revanche, si vous n'êtes pas marié(e) et n'avez pas d'enfants de moins de 21 ans, **vous devez déclarer à la Cipav** comme bénéficiaire de votre assurance décès une ou plusieurs personnes physiques nommément désignées.

**En cas de non-désignation, le capital-décès serait versé à la ou aux personnes qui étaient, au jour du décès, à votre charge effective, totale et permanente. À défaut, la Cipav ne pourrait pas verser de capital-décès.**

Je soussigné(e) ....., désigne comme bénéficiaire(s) du capital-décès :

■ Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

■ Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

■ Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

■ Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

■ Nom : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

\* En cas de modification de votre situation, n'oubliez pas de remplir un nouvel imprimé de désignation de bénéficiaire du capital-décès.

► J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.

Fait à : ....., le : ..... Signature :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal).

Les données à caractère personnel que la Cipav collecte, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à la Cipav en sa qualité de responsable du traitement. La Cipav veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Les prestataires de services de la Cipav peuvent être destinataires de ces données pour réaliser les prestations que la Cipav leur confie. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire les obligations légales de la Cipav, réglementaires ou conventionnelles. Dans les conditions prévues par la réglementation relative à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par voie électronique à l'adresse suivante : [dpo@lacipav.fr](mailto:dpo@lacipav.fr) en y joignant la copie de votre carte nationale d'identité.